Transmis Troson.

# REPUBLIQUE FRANCAISE

21010127500035 COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

COMMUNE COURMANGOUX

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURG BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL COMMUNE COURMANGOUX

M49

**BUDGET PRIMITIF** 

BUDGET : Budget assainissement

**ANNEE 2015** 

# SOMMAIRE

# I.Informations générales p.2 Modalités de vote du budget

- II.Présentation générale du budget
  p.3 A1 Vue d'ensemble Sections
  p.4 A2 Vue d'ensemble Section d'exploitation Chapitres
- p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- ρ.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

- III.Vote du budget
  p.8 A1 Section d'exploitation Détail des dépenses
  p.9 A2 Section d'exploitation Détail des recettes
- B1 Section d'investissement Détail des dépenses p.10
- p.11
- B2 Section d'investissement Détail des recettes B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles p.12

	IV - ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A-E	léments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
p.14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	x	^
p.16	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	x	
p.17	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	^	х
1	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		x
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		x
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		x
	A3.2 - Etalement des provisions		x
p.18	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
p.19	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	×	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		х
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
ļ	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		х
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Eı	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		x i
p.20	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	Х	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		х .
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		×
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X i
	82.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents		Х
C - Aı	utres éléments d'informations		
p.21	C1.1 - Etat du personnel titulaire	x I	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		Х
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures	-	
p.23	D - Arrêté et signatures	x 1	

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	ВР	2015
I - INFORMATIONS GENERALES	1	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2014 après le vote du compte administratif 2014.

B4-1-1-000 2

				<u>.</u>	
	COMMUNE COURMANG	OUX - 01 - Budget assainissement		ВР	
		ON GENERALE DU BUDGET		II	
	L VO	E D'ENSEMBLE		A1	
	EXPLOITATION				
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SE D'EXPLOITATIO		
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	47 935,78	3	4 091,47	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1	3 844,31	
-	211	= 1	#		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	47 935,78	4	7 935,78	
	IN	IVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEME		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	477 443,49	471	1 004,54	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	64 238,00			
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positii 70	676,95	
<u> </u>	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION	541 681.49	541	681 49	

2015

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de fexercice précédent.

En recettes, il à vagit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

TOTAL

541 681,49

589 617,27

541 681,49

589 617,27

D'INVESTISSEMENT (3)

**TOTAL DU BUDGET (3)** 

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement		ВР	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ļ	ļļ.	1
 SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2	1

#### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 227,84	0,00	8 850,00	8 850,00	8 850,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	14 227,84	0,00	9 850,00	9 850,00	9 850,00
66	Charges financières	7 411,41	0,00	12 807,18	12 807,18	12 807,18
67	Charges exceptionnelles	108,00	0,00	150,00	150,00	150,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	1 600,00		1 618,06	1 618,06	1 618,06
	Total des dépenses réelles d'exploitation	23 347,25	0,00	24 425,24	24 425,24	24 425,24
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 600,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	23 158,46		23 510,54	23 510,54	23 510,54
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	30 758,46		23 510,54	23 510,54	23 510,54
	TOTAL	54 105,71	0,00	47 935,78	47 935,78	47 935,78

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	1 1000	=
7	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	47 935.78

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (≃RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	39 100,00	0,00	25 100,00	25 100,00	25 100,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	39 100,00	0,00	25 100,00	25 100,00	25 100,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	39 100,00	0,00	25 100,00	25 100,00	25 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	8 281,47		8 991,47	8 991,47	8 991,47
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.	·		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	8 281,47		8 991,47	8 991,47	8 991,47
	TOTAL	47 381,47	0,00	34 091,47	34 091,47	34 091,47

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	13 844,31
	Ħ
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	47 935,78
	-

#### Pour Information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	14 519,07
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équifibre, des ressources propres correspondent à l'excédent des recelles réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régle.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I.

(2) Insortire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe défibérant porte un'quement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des vateurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 003 = R1 021 ; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042 ; RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	ВР	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	H	1
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	152 749,67	64 238,00	451 762,00	451 762,00	516 000,00
	Total des dépenses d'équipement	162 749,67	64 238,00	451 762,00	451 762,00	516 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimifées	6 402,13	0,00	6 690,02	6 690,02	6 690,02
18	Compte de tiaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	10 900,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	17 302,13	0,00	16 690,02	16 690,02	16 690,02
4581	Total des opé, pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	170 051,80	64 238,00	468 452,02	468 452,02	532 690,02
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	8 281,47		8 991,47	8 991,47	8 991,47
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 281,47		8 991,47	8 991,47	8 991,47
	TOTAL	178 333,27	64 238,00	477 443,49	477 443,49	541 681,49

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	541 681,49

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (≂RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	39 866,00	0,00	303 700,00	303 700,00	303 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	· ·	0,00	143 794,00	143 794,00	143 794,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	39 866,00	0,00	447 494,00	447 494,00	447 494,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des récettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des opé, pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'Investissement	39 866,00	0,00	447 494,00	447 494,00	447 494,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 600,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	23 158,46		23 510,54	23 510,54	23 510,54
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	30 758,46		23 510,54	23 510,54	23 510,54
	TOTAL	70 624,46	0,00	471 004,54	471 004,54	471 004,54

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	70 676,95
	Ξ.
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	541 681,49

# Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sent à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régle.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE	14 519,07
FONCTIONNEMENT (8)	

#### (1) Cf. Modalités de vote I.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe (V-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solide de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

B4-1-1-000 5

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	ВР	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	

# 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 850,00		8 850,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 000,00		1 000.00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0.00
66	Charges financières	12 807,18	0,00	12 807 18
67	Charges exceptionnelles	150,00	0,00	150,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	23 510,54	23 510 54
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	1 618,06	American and a second second	1 618,06
023	Virement à la section d'investissement	Back of the transfer	0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	24 425,24	23 510,54	47 935,78

	•	<b>+</b>
D 002	RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=	=

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	00,0	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 991,47	8 991,47
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 690,02	0.00	6 690,02
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0.00
	Total des opérations d'équipement	516 000,00		516 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0.00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	· ·
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	
26	Participations et créances () des participations	0,00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0.00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 000,00	Kilinganan termini	10 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	532 690,02	8 991,47	541 681,49

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	541 681,49

B4-1-1-000 6

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régié applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	BP	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	1

# 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0.00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	25 100,00		25 100,00
74	Subventions d'exploitation	0.00	graph controlled authorized to the design of	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0.00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 991,47	8 991,47
	Recettes d'exploitation - Total	25 100,00	8 991,47	34 091,47

		+	
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		13 844,31
r		=	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		47 935,78

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	303 700,00	0,00	303 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	143 794,00		143 794.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0.00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	Andre a serve a vive	23 510,54	23 510.54
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	447 494,00	23 510,64	471 004,54

+
70 676,95
÷
0,00
=
541 681,49

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retrecer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	ВР	2015
III - VOTE DU BUDGET		
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	13 227,84	8 850,00	8 850,00
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux		500,00	500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,)		150,00	150,00
60611	eau et assainissement	227,84	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	13 000,00	8 000,000	8 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
621	Personnel extérieur au service	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	14 227,84	9 850,00	9 850,00
66	Charges financières (b)(8)	7 411,41	12 807,18	12 807,18
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 411,41	9 200,00	9 200,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)		3 607,18	3 607,18
67	Charges exceptionnelles (c)	108,00	150,00	150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	108,00	150,00	150,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)	1 600,00	1 618,06	1 618,06
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	23 347,25	24 425,24	24 425,24
023	Virement à la section d'investissement	7 600,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	23 158,46	23 510,54	23 510,54
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorporelles	23 158,46	23 510,54	23 510,54
7	OTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	30 758,46	23 510,54	23 510,54
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	30 758,46	23 510,54	23 510,54
TOTA	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	54 105,71	47 935,78	47 935,78

	+
RESTES A REALISER 2014 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	= = =
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	47 935,78

# Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	3 607,18
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	3 607.18

<sup>(1)</sup> Détaiter les chapîtres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote l-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe détibérant porte uniquement sur les propositions nouvetles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapître 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des l'ONE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de liers et aux dépréciations des comptes de liers et aux dépréciations des comptes des résultants des comptes des résultants des comptes de liers et aux dépréciations des comptes des résultants des comptes des résultants des comptes des résultants de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultants).

B4-1-1-000

B4-1-1-000 8

·	COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	ВР	2015
	III - VOTE DU BUDGET		
	SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2	1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat <sup>o</sup> de services, marchandise	39 100,00	25 100,00	25 100,00
704 70611 708	Travaux Redevance d'assainissement collectif Produits des activités annexes	14 000,00 25 000,00 100,00	0,00 25 000,00 100,00	0,00 25 000,00 100,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES +74+75+013)	39 100,00	25 100,00	25 100,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	39 100,00	25 100,00	25 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	8 281,47	8 991,47	8 991,47
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	8 281,47	8 991,47	8 991,47
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	8 281,47	8 991,47	8 991,47
тот	AL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	47 381,47	34 091,47	34 091,47

	+
RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 844,31
	ė:
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	47 935,78

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régle.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe détibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes funcions.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Si la régle a opté pour les provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Si la régle a opté pour les provisions budgétaires.
(8) Cf. definitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Si la régle a opté pour les provisions budgétaires.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	ВР	2015
III - VOTE DU BUDGET	III	]
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 147 (5)	76 349,67	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 157 (5)	76 400,00	425 762,00	425 762,00
	Opération d'équipement n° 159 (5)		20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 160 (5)		6 000,00	6 000,00
	Total des dépenses d'équipement	152 749,67	451 762,00	451 762,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 402,13	6 690,02	6 690,02
1641	Emprunts en euros	6 402,13	6 690,02	6 690,02
020	Dépenses imprévues ( investissement )	10 900,00	10 000,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 900,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	17 302,13	16 690,02	16 690,02
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	170 051,80	468 452,02	468 452,02
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	8 281,47	8 991,47	8 991,47
	Reprises sur autofinancement antérieur	8 281,47	8 991,47	8 991,47
1391	Subventions d'équipement	8 281,47	8 991,47	8 991,47
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	8 281,47	8 991,47	8 991,47
TO	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	178 333,27	477 443,49	477 443,49

RESTES A REALISER 2014 (10)	64 238,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	ta .
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	541 681,49

<sup>(1)</sup> Défailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modatités de vote l.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir étal IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15... 2 peut fogurer d'ans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-1-000

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement			
III - VOTE DU BUDGET	III	]	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	39 866,00	303 700,00	303 700,00
131	Subventions d'équipement	39 866,00	303 700,00	303 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		143 794,00	143 794,00
1641	Emprunts en euros		143 794,00	143 794,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	39 866,00	447 494,00	447 494,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
10222	FCTVA		00,0	0,00
106	Réserves		0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	39 866,00	447 494,00	447 494,00
021	Virement de la section d'exploitation	7 600,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	23 158,46	23 510,54	23 510,54
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'insertion	7 000,00	5 991,08	5 991,08
28156	Matériel spécifique d'exploitation		0,00	0,00
28158	Autres	16 158,46	17 519,46	17 519,46
76	OTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	30 758,46	23 510,54	23 510,54
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	30 758,46	23 510,54	23 510,54
TC	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	70 624,46	471 004,54	471 004,64

	+
RESTES A REALISER 2014 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	70 676,95
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	541 681,49

84-1-1-000

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgélaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
84.1-1-1000

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	BP	2015
III - VOTE DU BUDGET	III	7
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	1

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 157 LIBELLE: LAGUNES DE COURMANGOUX - STEP

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	12 162,00	a 64 238,00	425 762,00	b 425 762,00	b
20	Immobilisations incorporelles	12 162,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais d'études, de recherche, de développ, et f	12 162,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	64 238,00	425 762,00	425 762,00	***************************************
2315	Installations, matériel et outiliage techniques	0,00	64 238,00	425 762,00	425 762,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С 0,00	d 303 700,00
13	Subventions d'investissement	0,00	303 700,00
131	Subventions d'équipement	0,00	303 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	-186 300,00
Besoin de financement si négatif	

# OPERATION D'EQUIPEMENT N° 159 LIBELLE: CURAGE DES 2 LAGUNES

# POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b
20	immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
131	Subventions d'équipement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
Besoin de financement si negatir	

B4-1-3-B3

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seutes ces deux colonnes sont renseignées.

Co	OMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	BP	2015
	III - VOTE DU BUDGET	III	1
Di	ETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	ВЗ	

# OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160 LIBELLE: ASSAINISSEMENT IMPASSE DE LA TABOULE

# POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	6 000,00	b 6 000,00	b
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
131	Subventions d'équipement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	-6 000,00
Besoin de financement si négatif	-0 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régle.
(2) A remptir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois cofonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

84-1-3-B3

	COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	RMANGO	·UX - 01 -	Budget	assainisser	nent						- B		2015
Trans Statements			IV - ANNEXES	EXES									N	
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	MENTS D	U BILAN - ATURE DE	ETAT DI DETTES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TITION PAR NATURE DE DETTES (hors 1644)	9 et 166							A1.2	
					Em	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	Jettes à I	origine.	du contr	at				
Nature			Date	Date du		Type de		Taux initial	itial		Périodicité	g Turk	Possibilité de	Caténorio
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	ou date de mobilisation	premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	(4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riei	Devise	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	rembour- sement anticipé partiel	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					202 770,00	NA HE HE HE HE HE			1 A				5	
1641 Emprunts en euros (total)				V. 12.6.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.4.	202 770,00		100 100 100 100 100 100 100 100 100 100		10 A 11 A					
AR012970	CAISSE D EPARGNE	21/05/2007		25/04/2008	12 770,00 R	œ		4.29	4.36987		Y	×	z	A-1
AR018223	CAISSE D EPARGNE	18/03/2008		25/01/2009	80,000,00	lh.		4.63	4.63104		-	_	z	A-1
000000000000000	CRCA CENTRE EST	29/04/2011		15/09/2011	110 000,00 F	4		4.1	4.1153		_	_	z	A-1

202 770,00

Total général

<sup>(1)</sup> St un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant dempends à lorgaine.

(3) Nominal: montant empounds à lorgaine.

(3) Nominal: montant empounds à lorgaine.

(4) Mentionens et d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Nominal: montant d'une de contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle : M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, X sutre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif. F pour in drog de la circulaire (OCB101507TC du 25 juin 2010 sur les produits financiers directs aux collectivités territoriales).

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	ВР	2015
IV - ANNEXES	Λl	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)		

					Emprunts	Emprunts et Dettes au 01/01/2015	au 01/01/20	115				
Nature	C San Howard		Catégorie	topico legisla			Taux d'intérêt	ġŧ	Ann	Annuités de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	(10)	Montant	après couverture éventuelle (11)	Ospital residin dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la dato de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		165 934,45					6 682,11	7 131,43	00'0	3 607,18
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		165 934,45		33.55.53		Sign in the state of	6 682,11	7 131,43	00'0	3 607,18
AR012970	z	00'0		9610,76	13,17 R	α		4.36987	550,64	401,58	00'0	6,48
AR018223	z	00'0		60 490,43	12,00	u.		4.63104	3 166,57	2 800,71	0.00	2 477,15
0000000880907	z	00'0		95 833,26	20,67	ŭ.		4.1153	2 964,90	3 929.16	00.0	1 123,55
Total général		00'0		185 934,45					6 682,11	7 131,43	00'0	3 607,18
(9) Singissant des omprunts assortis d'une ligno de trésorente, il faut fairo ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice conrespondant au vértable endettement.  (10) Si l'organie à douverture, il convent de compiète le la bassortir de couverture, il convent de compiète le la bassortir de couverture.  (11) Catigorie d'empourt. Esemple, 4-(11) el classification des empunts sulvant la typolegia de la circulaire 10/CB1915977C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territariale et se sulvant la typolegia de la circulaire 10/CB1915977C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts authorités sulvant la typolegia de la circulaire 10/CB1915977C du 25 juin 2010 sur les produits de caux d'Intérêts et la circulaire 10/CB1915977C du 25 juin 2010 sur les produits de caux d'Intérêts et l'action de caux d'intérêts et l'action de caux d'intérêts des la la circulaire 10/CB1915977C du 25 juin 2010 sur les produits de caux d'intérêts des la circulaire 10/CB19105977C du 25 juin 2010 sur les produits d'est l'action de caux reprise sur l'action de caux reprise sur l'action de caux d'intérêts des intérêts des intérêts du contrat d'échange et comptabilisées à l'article 6881.  (15) Ins'agit des intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisées au 788.	r le remboursement tall des opérations of la typologio de la cir e un taux variable q ux, pour un emprunt tiff « intérêts réglés 68.	du capital de la dette de couvorture », roulaire IOCB1015077 jul n'est pas seulemer : à tuux variable, Indiq s à l'échéance » (intér	prévue pour l'exercica C du 25 juin 2010 sur it défini commo la sim, uor lo niveau à la date éts décalissées) et intér	s correspondent au ve les produits financiers ple addition d'un taux i de voto du budget. 'els éventuels dus au i	rtable endettement. s offerts aux collectivit usual de référence et i litre du contrat d'échar	is territoriales) d'une marge e: ge éventuel or	primée en pol t comptabilisés	nt de pourcentage				

84-3-4-A12

5

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	ВР	2015	
			i
IV - ANNEXES	2		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.3		
LETANTITION DES EMPRONTS PAR STRUCTORE DE JADA (HORS A1)			

Emorrints ventilés nar														
structure de teux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme préteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dù au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates de période bonifiée	S Taux S minimal r	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	ant)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)										6	6			
TOTAL (A)		00'0	00'0									00'0	00,0	% 00'0
Barrière simple (B)				\$250 mm (1985)		#25 Sec. (2)		100 A						
Option d'échange (C)							1000000							
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur														
jusqu'à 5 capé (D)														
Multíplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		00'0	00'0									00'0	00'0	% 00'0

(1) Rópartri les omprunts solon le type de structure taux (do A. & F scion la diassification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à cœutri sur toute la durée de vio du contrat de prêt et après opérations de couverture partielle d'un emprunt, indiquere séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverté.

(2) Capital restad de serve partielle d'un emprunt, indiquere séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverté.

(3) Capital restad de serve partielle d'un emprunt, indique resperiment sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couvert.

(4) Indiquer le sassification de couverture partielle d'un emprunt, indique se partielle d'un emprunt de prét sur louis le part non couvert.

(5) Taux hors opération de couverture, indique se mantair, l'index ou la formation d'un contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montair de friends de contrat de familit de l'emprunt au 0.10.1N ou le cas échéant, à la prochaine de couverture, indique re montant de finitif de l'emprunt au 0.10.1N ou le cas échéant, à la prochaine de couverture, indique ve montant de finitif de l'emprunt au 0.10.1N ou le cas échéant, à la date du contrat d'échéance.

(5) Indiquer le nouverture partiers de nouverture partiers de formation de couverture àventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le nontrat d'écheange et comptabilisées à l'anticle 6611 et des contrat l'initie et comptabilisées a l'anticle 6611 et des intérêts éventuels à payor au titre du contrat d'échange et comptabilisées à l'anticle 6611 et de contrat d'échange et comptabilisées à l'anticle 6611 et de contrat d'échange et comptabilisées à l'anticle 6611 et de contrat d'échange et comptabilisées à l'anticle 6611 et de contrat d'échange et comptabilisées à l'anticle 6611 et de contrat d'échange et comptabilisées à l'anticle 6611 et de contrat d'échange et comptabilisées à l'anticle 6611 et de contrat d'échange et comptabi

IV - ANNEXES	<b>∧</b> I
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	

Indices so Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	n				1	
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'oncours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	165 934,45					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% do l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
A Principal Control of the Control o	Montant en curos						
	Nombre de produits						
(D) Muttplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant on euros						
	Nombre de prodults						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de Tencours						
	Montant en ouros						

<sup>(1)</sup> Cette annoxe retrace le steck de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	A4.1	7
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	) Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS ≃A + B	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	25 681,49 [	25 681,49
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	6 690,02	6 690,02
1641	Emprunts en euros	6 690,02	6 690,02
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	18 991,47	18 991,47
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	8 991,47	8 991,47
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 000,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 000,00	10 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	25 681,49	64 238,00	D001 0,00	89 919,49

B4-1-1-000 18

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice volés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est volé ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	BP	2015
IV - ANNEXES	IV	1
ELEMENTS DU BILAN	A4.2	1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		

# **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	23 510,54	III 23 510,54
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
Ressourc	ces propres internes de l'année (b)(6)	23 510,54	23 510,54
2803	Amortissement des immobilisations	5 991,08	5 991,08
28158	Amortissement des immobilisations	17 519,46	17 519,46
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R106 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	23 510.54	0.00	70 676.95	0,00	94 187,49

	Monta	int
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ll ll	89 919,49
Ressources propres disponibles	IV	94 187,49
Solde	V = [V - II (4)	+ 4 268.00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détaiter conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrice uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

2015		
BP 2	\l	B1.2
COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	IV - ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	4	00'0
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	8	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	υ	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	Ω	00,0
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	00'0
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	1 25 10	25 100,00

%00'0

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

(1) Hors apérations visées par l'anide L. 2252.2 du CGCT.

(2) Cr. définition de l'anide D. 1511.3 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne deivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	ВР	2015	
IV - ANNEXES	1		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	Ċ	C1.1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPL	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIF BUD	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	) LOIS
	7)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sout désignées conformément à la ciroulaire n° NORINT/B/98/00102/C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnées sont également comptabilisées dans iveur filhère d'origine.

(2) Cartégoles : A. Bo us c.

(3) Equivaire l'acquisse entre par l'assemble de délibérante : les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisées bur une unité, les emplois à temps non cample sont comptabilisées à fautour de la quotité de travail problement à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de tomps de travail e propositionnel à l'activité des gents, mesurée par leur quotité de travail e propositionnel à l'activité des propositionnels à l'activité de travail e par leur quotité de travail e par l'activité des parties de correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 30% (quotité de travail e 20%) présent toute l'année correspond à 0.4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : omplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi oxistant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 for de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

_	_		
2015			
BP		≥	CH.7
COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement		IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMUN	REMUNERATION (3)	0	CONTRAT
01/01/N	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

MS: Médico-social, MT: Médico-technique.

CULT: Culturel ANIM: Animation.

OTR: missions non rattachables à une fillère.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (incliquer le niveau de l'Indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 28 janvier 1984 modifiée);

3-a": article 3, 16me alinéa : accroissement temporairo d'activité. 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement salsonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indispanible (maladie, matemité...).

3-2: vacance temperaire d'un emploi.

3-3-1°; absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptíbles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2": emplois du nivoau de la catégone A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3" i emplois de soardiate de maite des communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-4" i emplois de soardiate de maite des communes de moins de 1 000 habitants et des sordiates des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et de se communes de moins de 100 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et de se communes de moins de 2 000 habitants et de se communes de moins de 2 000 habitants et de se communes de moins de 2 000 habitants et de se communes de moins de 2 000 habitants et de communes de moins de 2 000 habitants et de 2 000 habitants et de communes de moins de 2 000 habitants et de communes de moins de 2 000 habitants et de communes de moins de 2 000 habitants et de communes de moins de 2 000 habitants et de communes de moins de 2 000 habitants et de communes de moins de 2 000 habitants et de 2 000 habitants et de communes de moins de 2 000 habitants et de 2 000 habit

(5) Indiquer s! Tagent contractiol est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devrent être labellisés "Alautres" et ferent l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occopont un emplol permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvior 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un centrat à durbe indéterminée pris sur le fondement de la ricle 21 de la loi n°2012.347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des anicles 3, 110 et 110-1,

(9) SI un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hars échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'anicle 6 décars 85-1148 du 20 octobre 1985,

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	BP	2015
IV - ANNEXES	IV	7
ARRETE ET SIGNATURES	D	

Présenté par le MAIRE, A Courmangoux, le 27/03/2015 Le MAIRE,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinair

A Courmangoux, le 27/03/2015

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés :

VOTES: Pour: Contre:

Abstention: Date de convocation: 20/03/2015

11 (a foodoirs)

15

**MORNAY Mireille** GAILLARD Jean-Claude **GAILLARD Michel TOURNIER Hervé BAYARD Chloé BAYLE Yves** CHORRIER-COLLET Sébastien DUBUJET Christien **DUFOUR Thierry** GIROUD Patricia **HOMBERT Annick** PARMENTIER Thierry TEIL Isabelle Ex Cu See

С	OMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	BP	2015
	IV - ANNEXES	IV	
	ARRETE ET SIGNATURES	D	

TOURNIER Marc	Live
VARVAT Violaine	Excusee Fouldin

